

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 09-17/2021**

Date de convocation et d'affichage : 29 mars 2021

Objet : Vote du Budget Primitif Budget Principal 2021 – M14.

L'an deux mil dix-vingt-et-un et le trois avril à 10 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes pour des raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe – VANDECASTEELE Corinne.

Excusés : Néant

Absents : Néant

Procuration : Néant

Jean-Marie LABLANQUI a été élu secrétaire de séance.

- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ◆ Vu le Compte de Gestion, le Compte Administratif 2020 et l'affectation du résultat,
- ◆ Vu la présentation en commission finances du 16 mars 2021 et le projet de budget primitif 2021,

Considérant que, les propositions budgétaires pour le budget communal 2021 sont constituées notamment :

Dépenses de fonctionnement : Charges à caractères générales (eau, électricité, assurance, fournitures scolaires, etc.), charges de personnel et cotisations, autres charges de gestion courante (indemnités des élus, cotisations, formations, subventions aux associations, etc.), intérêt d'emprunts, dépenses imprévues, virement à la section d'investissement et amortissements.

Recettes de fonctionnement : Remboursements suite arrêts maladie, concessions cimetière, droits de places, locations, fiscalité locale (taxe foncière, attribution de compensation, etc.), dotations et subventions (dotations de l'Etat, FCTVA, etc.), Loyers, parts sociales, remboursements divers, excédent de fonctionnement reporté et travaux en régie.

Dépenses d'investissement : Capital des emprunts, cautions, immobilisations incorporelles (frais d'études, d'insertion, etc.), immobilisations corporelles (acquisition de terrains, de bâtiments, voirie, réseaux, matériel/outillage, mobilier, etc.), travaux en cours (logement maison forte, maisons cité Pratic, accessibilité, etc.), travaux en régie et amortissements.

Recettes d'investissement : FCTVA, taxes d'aménagement, subventions sollicitées dans le cadre de travaux (Département, Région, etc.), excédent d'investissement reporté, emprunts, virement de la section de fonctionnement et amortissements.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (18 voix
AUROUX),**

APPROUVE le Budget Primitif Budget Principal 2021 – M14 comme suit :

INVESTISSEMENT

DEPENSES	1 049 143.00 €	RECETTES	1 049 143.00 €
16	306 200.00 €	001	298 710.23 €
20	6 500 €	10	95 000.00 €
204	5 764 €	13	115 266.00 €
21	391 479.00 €	16	251 910.43 €
23	25 000.00 €		
CIMETIERE	6 900.00 €		
VOIRIE	70 000.00 €		
RENOV HUILLIER	120 000.00 €		
TRAVERSEE	10 000.00 €		
ACCESSIBILITE	49 000.00 €		
Ordre	58 300.00 €	Ordre	288 256.34 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	1 485 403.44 €	RECETTES	1 485 403.44 €
011	314 650.00 €	70	88 600.00 €
012	480 000.00 €	73	894 988.00 €
65	372 097.10 €	74	194 170.00 €
66	36 000.00 €	75	26 200.00 €
67	1 200.00 €	76	10.36 €
68	1 500.00 €	77	4 100.00 €
022	20 000 €	013	10 000.00 €
		002	237 335.08 €
Ordre	259 956.34 €	Ordre	30 000.00 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 7 avril 2021.

**Le Maire
Fabrice LARUE**

